

# À PROPOS DE LAÏCITÉ, TRIBUNE PERSONNELLE SUR MA VISION DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE:

La loi de 1905 sur la séparation de l'église et de l'État, avant de la commenter ou de s'en servir d'argument certains feraient mieux de se renseigner sur la raison de sa création et des conditions dans laquelle elle a été écrite.

Avant de parler laïcité, il faut parler de la république et avant de parler de la république il faut comprendre sa philosophie, son idée fondamentale, sa raison d'être.

Pourquoi la république?

Parce qu'après presque 19 siècles d'oppression perpétrée par la monarchie et l'église où la population devait se conformer à un mode de vie, une opinion (celle du roi), ce conformer aux "bonnes mœurs" dictées par l'église, où tout ce qui était différent d'une manière ou d'un autre était considéré comme hérétique et réprimé.

La population s'étant révoltée a relevé le défi de créer une république, c'est à dire une organisation sociale où les décisions sont prises en commun dans l'intérêt de tous et garanti la liberté individuelle de chacun de vivre où il a envie, comme il a envie, d'avoir le droit de s'instruire, de penser ce qu'il veut et de pouvoir l'exprimer, de pratiquer ou pas la religion qu'il souhaite.

La constitution d'une telle société composée de tant de citoyens différents, aux cultures différentes, aux dialectes différents, aux religions différents, aux modes de vie différents, aux aspirations différentes... à dû être un véritable casse-tête de débats interminables et de dialogues houleux

Cela a pris du temps et en prends encore car plus de 2 siècle après la révolution française, nous sommes encore en train d'apprendre à vivre en démocratie et de façonner notre république.

En clair, d'organiser la vie en communauté d'un peuple dont la caractéristique principale est sa diversité, tout en respectant la liberté de chaque citoyen de s'instruire, de croire, de penser et de l'exprimer, de créer, d'agir, le tout dans le plus grand esprit d'équité et de justice.

Gros, gros défi que nous avons relevé.

En 1905, la France dans son entier a décidé que suite à tous les crimes, les bûchers, les tortures, les horreurs, la politique de la peur, les abus de confiance, les abus de faiblesse, les manipulations, et les ingérences dont s'était rendu coupable l'église catholique depuis plus d'un millénaire ("On pendra le dernier noble avec les tripes du dernier curé!" criaient les révolutionnaires), les religions n'avaient rien à faire dans les décisions politiques. Mais que malgré tout, chacun a le droit de pratiquer la religion qu'il souhaite.

Elle a donc décidé que dans un souci de neutralité et d'égalité, et pour éloigner toute interaction entre religion et Etat, que les signes ostentatoires de religion seraient interdits dans toute institution d'Etat.

Avant de juger et commenter cette décision il faut faire un Etat des lieux de la France de 1905, catholique et pratiquante dans sa grande majorité, antisémite avérée, et colonialiste.

Même si les grands penseurs rêvent d'une France des libertés et respectueuse de la liberté des autres, la masse populaire française n'est pas préparée, n'est pas éduquée à tolérer les autres religions, les autres cultures, les autres valeurs humaines, et à les considérer comme équitablement respectables.

La France dans son ensemble souffre d'une prétention et d'une condescendance sans borne. Il faut dire qu'à l'époque, le monde n'est pas dominé par la culture américaine comme aujourd'hui mais par la culture française, et ce depuis des siècles : « La France des Lumières ».

L'art français, sa langue, sa littérature, sa cuisine, son raffinement, sa modernité technologique et politique, sa puissance militaire, économique, et sa domination coloniale sont encensés et admirés dans le monde entier... et les français le savent bien.

Dans cette France dont la manière de vivre est encore régie par les dogmes et les rites catholiques, où les musulmans et les hommes noirs ne sont considérés que comme des domestiques (l'esclavage n'est aboli que depuis 1848), et où les juifs sont un danger potentiel (des affiches de propagande antisémites sont régulièrement placardées sur les murs de Paris), il est évident que les signes ostentatoires de religion sont incompatibles avec une unité nationale et le respect de la liberté individuelle, et encouragent le communautarisme.

Dans la France où nous vivons aujourd'hui, où l'antisémitisme et la haine raciale sont condamnés, où toutes les discriminations sont mises à mal, dans cette France qui assume son rôle de Terre d'accueil, de société multiculturelle où l'on a compris que la diversité est une force qui nous rend complémentaires et non un frein à l'universalité des peuples, cette loi n'est plus efficace et même contre-productive.

Non pas que je la remette en cause dans son entier (évidemment, les religions n'ont rien à faire dans les décisions politiques). Mais vu l'importance de la tranche de la population qui pratique une autre religion que le catholicisme et de leur visibilité dans l'espace public, il serait judicieux d'autoriser les signes ostentatoires de religions si chères à certains de nos concitoyens dans les écoles, les conseils municipaux, et pour les fonctionnaires qui travaillent dans certains services qui accueillent du public (Mairies, CAF, CPAM...).

Outre le fait d'accentuer la liberté de pratiquer sa religion, cela permettrait à une certaine tranche de la population une meilleure visibilité et "acceptabilité" dans l'espace public, n'en déplaise à ceux qui crient au communautarisme.

Pour ce qui est de la religion musulmane et du port du voile par les femmes, car je sens bien que que c'est de ce sujet-là dont il est question, cela dépend de quel point de vue philosophique on se place:

\_ Soit on parle de la liberté des femmes à s'habiller comme elles le veulent, et cela implique la liberté de porter un voile si elles le souhaitent,

\_ Soit on critique le fait que les musulmanes soient obligées d'en porter un comme une atteinte à la liberté des femmes, et là c'est un débat sur la pratique de l'Islam dans son entier... on s'égare.

Pour ma part, ce qui me gêne surtout c'est quand les femmes sont contraintes à porter le voile par la pression familiale plus que par conviction religieuse mais ce n'est pas le cas de toutes d'une part, d'autre part c'est une question de coutumes qui finiront par s'atténuer d'elles même dans les prochaines générations... là c'est moi qui m'égare.

Le plus important, le point crucial, ce qui donne un sens à notre république dans son entier c'est la LIBERTE!!

Celle de croire à ce que l'on veut et de s'habiller comme on le souhaite.

Le deuxième point c'est l'EQUITE, ce qui sous-entend la lutte contre toutes les discriminations qu'elles soient raciales, à l'encontre du droit des femmes, d'orientation sexuelle, d'ordre religieux, et d'ordre vestimentaire évidemment.

A noter que ceux qu'on entend le plus hurler à la défense de la laïcité sont pour la plupart ceux qui défendent les racines chrétiennes de la France... quoi de moins laïque que d'utiliser cet argument dans la vie politique.

Non pas que je n'accorde pas d'importance à la grande histoire culturelle de la France, mais elle n'a rien à faire dans les décisions politiques de la France d'aujourd'hui.

De plus je trouve scandaleux d'un point de vue de la laïcité que l'administration française ait autorisé la création du Parti Chrétien Démocrate (Christine Boutin) d'une part, et qu'elle sache être vigilante quand un parti musulman souhaite se créer d'autre part.

**LES RELIGIONS N'ONT RIEN A FAIRE DANS LES DECISIONS POLITIQUES!!!**

**LA REPUBLIQUE ET LA LAICITE SONT DES ARMES QUI GARANTISSENT LES LIBERTES INDIVIDUELLES!!**